



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

**21/04/10: Décharge financière 2008: "je me réjouis des progrès faits par la Commission mais je ne suis pas favorable au report de la décharge au Conseil", Jean-Pierre Audy, député européen (PPE, UMP, FR).**

***Ce mercredi 21 avril 2010, lors de la session plénière à Strasbourg, ont eu lieu les débats sur les décharges financières. Jean-Pierre Audy, rapporteur au nom du PPE sur la décharge à la Commission européenne, s'est réjoui des progrès effectués en matière de bonne gestion financière et a fait plusieurs propositions.***

Les premiers mots de Jean-Pierre Audy ont été d'élever une protestation quant à l'absence du Conseil à la suite de laquelle le ministre espagnol est venu répondre aux questions des députés. Il a salué le travail effectué par la Cour des comptes qui constitue une bonne base de travail. Le député européen a tenu à adresser ses félicitations au commissaire Semeta et à son prédécesseur le vice-président Kallas.

Sur les comptes, l'eurodéputé a réitéré son incompréhension sur les capitaux propres négatifs de 47 milliards d'euros apparaissant au bilan financier de l'Union européenne "*dus, pour l'essentiel, au fait que nous ne comptabilisons pas la créance que l'Union dispose sur les Etats membres au titre de leur engagement vis-à-vis des pensions du personnel dont le montant total représente, au 31 décembre 2008, un montant d'environ 38 milliards d'euros en augmentation annuelle de 4 milliards*".

Jean-Pierre Audy a également répété la nécessité pour le Parlement européen de pouvoir disposer, de la part de la Cour des comptes, d'une déclaration d'assurance, prévue à l'article 248 du traité, et non d'un ensemble d'avis. En effet, l'opinion de la Cour est segmentée en cinq paragraphes détaillant des avis selon les groupes politiques.

Le député européen a, une nouvelle fois, proposé "*une plus grande association des Cours des comptes nationales au processus d'audit car nous n'aurons jamais les déclarations nationales des gouvernements*". Constatant qu'en avril 2010, les députés européens débattent des comptes 2008, Jean-Pierre Audy a plaidé pour un raccourcissement des délais d'établissement des comptes et du rapport de la Cour. Il souhaite une étude sur le périmètre des compétences de contrôle du Parlement européen. Il propose d'aborder le sujet du contrôle de la Cour des comptes européenne et le coût des contrôles. Plus généralement il propose la mise en place d'une conférence interinstitutionnelle permettant à tous les acteurs concernés (Commission européenne, Conseil, Parlement européen, Institutions nationales de contrôle, Parlements nationaux etc...) de réfléchir aux réformes à engager en matière de décharge budgétaire.

Enfin l'eurodéputé a déclaré "*ne pas être favorable au report de la décharge au Conseil alors que rien dans le rapport de la Cour des comptes européenne ne justifie une telle décision*".

#### **Pour toute information:**

**Jean-Pierre Audy, Député européen Tél: + 32 22 84 71 26**

**Service de Presse PPE Marion Jeanne Tél: + 32 479 84 02 93**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.majoritepresidentielle.eu>**

**Le site de Jean-Pierre Audy: <http://www.audy-europe.com>**

*Si vous ne souhaitez plus recevoir de communiqués de notre part, merci d'envoyer un courriel à [michele.melia@europarl.europa.eu](mailto:michele.melia@europarl.europa.eu), en indiquant "Désinscription" dans l'objet du message.*